

Fruits & Légumes

Offres valables jusqu'au Samedi 29 octobre



Notre rayon primeur vous garantit qualité et fraîcheur par ses approvisionnements rigoureux et quotidiens. Un choix toujours des plus surprenants et une volonté constante du meilleur prix.



KIWI
Cat. 1
Calibre 33
Le lot de 4 pièces
0,99 €
ORIGINE FRANCE
soit la pièce 0,24€



CHOU-VERT
Cat. 1
0,99 € La pièce
ORIGINE FRANCE



Carotte
Cat. 1
Soit 0.49€ le kg.
Le sachet de 2kg
0,99 €
ORIGINE FRANCE

Le choix, La qualité et Les meilleurs prix... ne cherchez plus, c'est ICI !

E. Leclerc
Grand Pineuilh
Centre Commercial
(ROCADE DE STE FOY LA GRANDE)
80 AVENUE DE LA RESISTANCE - 33220 PINEUILH - Tél : 05.57.48.68.68
www.grand-pineuilh.fr - facebook : www.facebook.com/ELeclercGrandPineuilh

SAINT-AULAYE-PUYMANGOU/PARCOUL-CHENAUD

Les éoliennes font toujours débat

Dans le cadre de l'enquête publique sur l'implantation en cours de cinq premières éoliennes sur le territoire de Saint-Aulaye-Puy-mangou et Parcou-Chenaud, une réunion d'information et d'échanges a eu lieu, mercredi dernier, à la salle des fêtes de Saint-Aulaye Puy-mangou. Près de 200 personnes y ont participé.

Le président de la commission d'enquête, Christian Joussain, désigné pour cette mission par le tribunal administratif de Bordeaux, a distribué la parole entre la salle et la tribune où avaient pris place deux représentants du porteur du projet, Abo Wind, et trois représentants de trois bureaux d'étude. D'emblée, Christian Joussain, qui a souligné son indépendance face à Abo Wind et aux élus, a souhaité que la réunion permette de cerner le projet avec exactitude.

30 machines à terme

La soirée a permis, en effet, d'embrasser toutes les problématiques du dossier qui vise à implanter cinq éoliennes de deux mégawatts (MW) chacune, une à Parcou et quatre à Puy-mangou. La représentante d'Abo Wind a rappelé que les mâts des éoliennes s'élèveraient à 125 m de haut, les pales ayant un rayon de 57 m. Ce qui porte l'envergure, en haut des pales à 182 m, une hauteur nécessaire pour un pays "moyennement vente" selon le porteur du projet, qui évalue la production à 29 345 MW par an, soit la consommation de 5 644 foyers, hors chauffage.

« C'est une estimation », a relevé Thierry Bonne, d'Asso 3D, opposée aux éoliennes dans la Double. « Cela correspond à l'ancien canton de Saint-Aulaye », a ajouté Denis Sebart, le maire délégué de Parcou-Chenaud, favorable au projet. « Les machines tourneront à pleine puissance 83 jours sur 365. Que feront-elles le reste du temps ? », a interrogé un intervenant, tandis qu'un autre a lancé : « Ça fait une heure que vous nous parlez et vous ne pouvez pas donner un chiffre exact. »

« À terme, 30 éoliennes sont prévues. Où passeront les Canadair ? C'est criminel », a tonné de son côté le maire de Saint-Antoine-Cumond,



Un nombreux public a participé, mercredi dernier, à une réunion d'information et d'échange sur le projet éolien, à la salle des fêtes de Saint-Aulaye-Puy-mangou. PHOTO JEAN-LOUIS SAVIGNAC

Pierre de Cumond. « Nous ne faisons que respecter les recommandations du Sdis (NDLR : Syndicat départemental d'incendie et de secours) qui nous a demandé de mettre en place des chemins terrestres appropriés », a répondu la représentante d'Abo Wind. « Où sont installées de telles machines ? », a questionné une intervenante, soulignant la hauteur des éoliennes. Abo Wind, qui a implanté des aérogénérateurs de taille plus réduite ailleurs, reconnaît n'avoir aucune expérience par rapport à celles, de grande hauteur qui pourraient être installées dans La Double.

« Pas satisfaisantes »

Après la réunion, le maire délégué de Parcou-Chenaud reconnaissait, tout comme Thierry Bonne, d'Asso 3D, la bonne organisation du débat par la commission d'enquête. Thierry Bonne a cependant ajouté que les questions précises posées à Abo Wind « n'avaient pas reçu de réponses satisfaisantes ». De son côté, c'est

EN SAVOIR PLUS

L'enquête publique est ouverte jusqu'au vendredi 28 octobre, 17 heures, dans les mairies de Parcou et Saint-Aulaye. Des commissaires enquêteurs tiendront des permanences aujourd'hui, de 9 à 12 heures, à Saint-Aulaye, jeudi 27, de 14 à 17 heures, à Parcou et vendredi 28, de 14 à 17 heures, de nouveau à Saint-Aulaye.

par courriel que Laurent Guy Dupuis, un habitant de Ribérac natif de Puy-mangou, favorable au projet, a regretté que « l'argumentation » soit « toujours aussi impossible à formuler à la réunion d'information et d'échanges ».

La balle est à présent dans le camp de la commission d'enquête qui examinera toutes les remarques ainsi que les délibérations des 14 communes situées dans le périmètre proche du projet.

Jean-Louis Savignac

Quid des oiseaux migrateurs ?

La réunion a permis d'évoquer d'autres aspects liés au projet comme le raccordement au réseau électrique ou les répercussions sur les vols de migrateurs. Yves Chetaneau, de la Fédération des chasseurs, est monté au créneau : « La région se situe sur un axe de migration majeur. Les éoliennes influent sur le comportement des oiseaux migrateurs et sur celui des espèces. » « Nous ne sommes pas sur un axe de migration majeur, mais sur un axe de migration diffus », estime de son côté Abo Wind.

PAYS DE SAINT-AULAYE

Vers un salon des vendeurs à domicile ?

Les Vendeurs à domicile indépendants (VDI) auront-ils un salon spécifique ? C'est en tout cas à cet objectif que s'emploie Cathy Hiver, de Chenaud, qui a l'intention d'organiser le premier salon des VDI, samedi 18 mars 2017, de 10 à 19 heures, dans la salle des associations de Saint-Aulaye-Puy-mangou.

« C'est un rendez-vous sera l'occasion, pour Cathy Hiver, de faire connaître l'activité de cette profession, et

d'agrandir la liste de contacts et l'équipe des professionnels. L'organisatrice, qui enregistre pour l'instant cinq candidatures pour cet événement, bat le rappel des troupes et appelle les VDI intéressés à la rejoindre.

Renseignements complémentaires au 05 24 14 16 88, au 06 62 17 34 44 ou par e-mail à alo_e_cat2@orange.fr.

J.-L.S.

COMMUNES EXPRESS

FESTALEMPS

Exposition de peintures. L'Amicale festalinoise organise sa 7^e exposition annuelle de peintures du samedi 29 octobre au mardi 1^{er} novembre avec en invité d'honneur André Farnier. Le vernissage est prévu samedi, à 17 h 30. L'exposition sera à voir samedi, dimanche et mardi de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures, et lundi de 14 à 18 heures. Entrée libre.

SAINT-ANTOINE-CUMOND

Loto des chasseurs. L'Amicale de la chasse organisera un loto samedi 29 octobre, à 20 h 45, à la salle des fêtes.